



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 23 du 11 septembre 2025

Maturation et état sanitaire : une dynamique ralentie par les conditions météo passées mais qui devrait reprendre de la vitesse ces prochains temps. Etat sanitaire globalement bon mais à surveiller attentivement.

Permis de traiter : Si nécessaire, une formation initiale accélérée et un examen sont proposés en fin d'année. Les inscriptions sont ouvertes.

Scarabée japonais (*Popillia japonica*) : détecté sur le canton, la vigilance est de mise.

Maturation, état sanitaire

Le suivi de maturation réalisé à l'échelle cantonale montre une évolution des taux de sucres qui a ralenti durant la semaine dernière. En parallèle, le poids des baies a augmenté en raison des conditions pluvieuses de ces derniers jours.



Les conditions météorologiques devraient s'améliorer durant les jours à venir, ce qui devrait permettre une plus grande accumulation des sucres dans les baies.

L'état sanitaire est globalement bon. Dans certaines parcelles ou secteurs touchés par des accidents climatiques ou autres dégâts liés à la faune, une dégradation s'observe maintenant fréquemment.

Permis de traiter

Comme annoncé durant le courant de l'été, il sera indispensable de disposer d'un permis de traiter pour acquérir des produits phytosanitaires. Une session de formation et un examen est mise en place pour les personnes qui devraient obtenir ce permis avant sa réforme mise en application dès 2026. L'inscription se fait grâce au lien suivant : [INSCRIPTION: Permis pour l'utilisation de produits phytosanitaires -session automne 2025-](#)

Sur la page internet du [canton de Vaud](http://www.vd.ch), en suivant le chemin suivant : www.vd.ch / économie / agriculture et

viticulture / vulgarisation-agricole vous trouverez l'ensemble des informations utiles.

Pour rappel : les détenteurs d'une formation « agricole » (CFC, maîtrise, etc) n'ont pas besoin de suivre une telle formation initiale et pourront directement demander l'équivalence. Vous retrouverez la démarche grâce au lien suivant : [2026 : comment échanger mon permis ou diplôme reconnu?](#)

4.11	10h – 11h45	Bases légales et équipements de protection individuelle
6.11	8h30 – 11h30	Utilisation pulvérisateurs et prescriptions d'applications
11.11	8h30 – 11h30	Maladies, adventices et ravageurs
17.11	9h00 – 11h30	Examen, site de Changins
20.11	9h00 – 11h30	Examen, site de Grange-Verney

Modules facultatifs, en ligne Session d'examen à choix



Consultez le dernier chapitre de ce bulletin pour savoir si vous avez besoin d'une formation initiale avant 2026.

Popillia japonica

Comme annoncé récemment par le canton, des spécimens du scarabée « *Popillia japonica* » (organisme de quarantaine prioritaire) ont été capturés sur le territoire cantonal. Pour l'heure, il n'y a pas de dégâts directs qui ont été signalés et il ne s'agit que d'un très faible nombre d'individus. Cependant la vigne fait partie des espèces appréciées de ces insectes particulièrement voraces et il faut s'attendre à ce que la situation évolue durant les prochaines années. Seules des mesures visant principalement à limiter les mouvements de terre (outils de travail du sol et autres) sont à prendre par les viticulteurs. Ces mesures concernent la majorité des communes viticoles du Chablais et il conviendra de se montrer vigilant lors des prochaines reconstitutions.

De plus amples informations sont disponibles sur le site du canton de Vaud : [Divers | État de Vaud](#)

Contact en cas d'observations : popillia.dgav@vd.ch

Mesure « semis sous rang »

La mesure 11 du plan phyto vaudois qui soutient la mise en place d'enherbement sous le rang est à réfléchir et mettre en place dès maintenant, pour une subvention en 2026. L'inscription se fera à la parcelle lors du recensement de février-mars mais le semis peut être effectué dès maintenant. Seules les espèces de la liste de semences agréées sont subventionnées (ex : luzerne lupuline, brome des toits, lotier corniculé). Plus d'infos dans la brochure des mesures 2026 : https://www.prometerre.ch/s3/site/1756372626_25doc09pppvmesures2026provisoire_az.pdf?v=2025-08-28-12-03-49 Disponible sur le site de Prométerre, recherche « plan phyto vaudois ».

Une fiche d'accompagnement au semis sous cavaillon est disponible sur vitiplus.ch rubrique « infos viticoles » puis « entretien du sol et nutrition ».

Cours 2025-2026

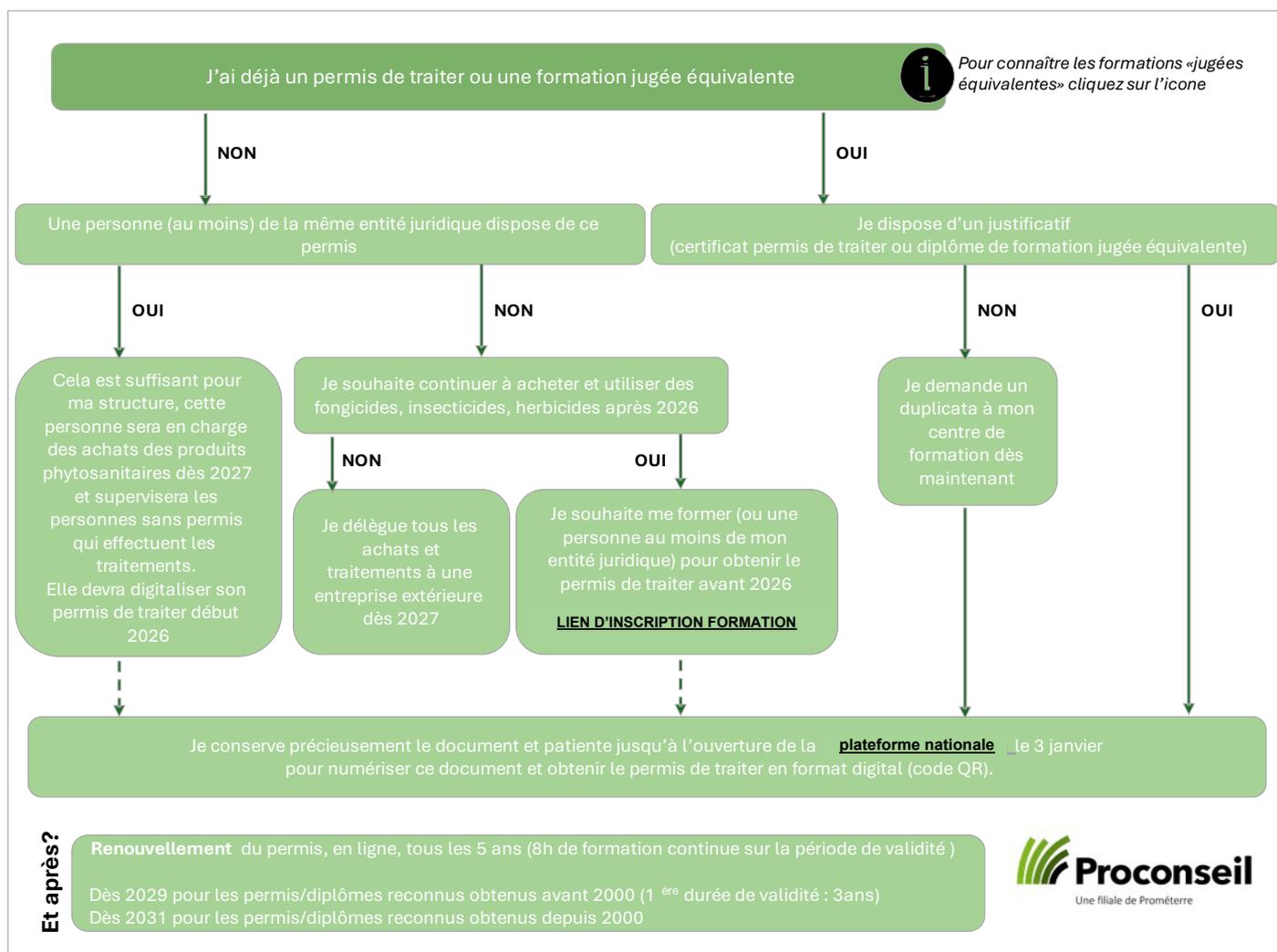
La grande majorité des cours proposés en 2025 et 2026 sont déjà en ligne sur prometerre.ch rubrique [Agenda](#).

Vous recevrez le catalogue complet dans vos boîtes aux lettres, comme de coutume, courant de l'automne.



Notez la nouvelle formation « **Pilotage de l'irrigation des vignes au goutte à goutte** », un module d'approfondissement du cours « Installer l'irrigation goutte à goutte ». Il aura lieu le 10 novembre après-midi, à Begnins. [Plus d'infos en ligne](#).

Comment savoir si j'ai besoin d'une formation initiale « permis de traiter » ?



Auteurs :

Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch
Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.